



## **Labellisation C3– Tarification (Valable 3 ans)** (Approuvé par l'Assemblée Générale du 2 décembre 2014)

Labellisation, espace opérateur de 30 places ou moins.	100€
Labellisation, espace opérateur de plus de 30 places.	300€
Espaces d'un opérateur déjà labellisé pour un espace (quelque soit le nombre de places)	100€
Visite d'un délégué de la commission de certification C3 au delà de 30km de rayon du siège de ARA21.	Frais réels

**La certification C3 d'un espace ouvre à des bénéfices et à un ensemble d'outils de communication comprenant :**

- **L'autorisation d'utiliser le logo du label C3 sans restriction, ainsi que les matériaux de communications liés au label.**
- **Le certificat « Espace agréé C3 » avec le nom du site et de l'opérateur, la date de certification.**
- **Le logo du label (avec l'année d'obtention) en JPN, JPG, en plusieurs tailles pour signature, sites, supports, flyers.**
- **L'affichage du site certifié sur le site du Réseau Actipole21 avec le logo de l'opérateur.**
- **L'affichage de la certification C3 sur les réseaux sociaux et les bases données avec lesquelles le Réseau Actipole21 a des accords.**
- **La possibilité d'interfacer la base de données des espaces certifiés avec les réseaux sociaux et les bases de données de l'opérateur (développement de l'API non inclus).**